

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Articles 515-1 à 515-7 du Code Civil

LISTE DES PIÈCES A ENVOYER OU FOURNIR A LA MAIRIE

Cas général : nationalité française	
	Sing one, and an experience
☐ - Acte de naissance en original des deux partenaires	
	opie intégrale de moins de 3 mois)
☐ - Photocopie recto/verso des pièces d'identité des deux	x partenaires
a the second of a second of the second of th	(en cours de validité)
☐ - Une déclaration conjointe de PACS avec les attestations non alliance, et résidence commune ; (à compléte	
☐ - Convention de PACS; (à compléter et signer par	r les partenaires)
A Tentificatif de domicile	
Si vous êtes divorcé(e) :	
La mention de votre divorce doit être apposée en marge d A défaut, vous devez fournir au choix :	e votre acte de naissance.
 Copie du (ou des) précédent(s) livret(s) de famille a 	avec la mention du divorce
 Copie du (ou des) précédent(s) acte(s) de mariage a 	vec la mention du divorce
 Copie du (des) jugement(s) de divorce 	
Si vous êtes veuf(ve) :	
·	

Copie intégrale de l'acte de décès du conjoint



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Articles 515-1 à 515-7 du Code Civil

LISTE DES PIÈCES A ENVOYER OU FOURNIR A LA MAIRIE

Cas général :	nationalité étrangère
☐ - Acte de naissance étrar	nger traduit, éventuellement légalisé ou revêtu de l'apostille (de moins de 6 mois)
☐ - Un certificat attestant de (tenu par le Service Ce	le la non-inscription sur le registre des PACS, entral de l'Etat Civil du Ministère des affaires étrangères à Nant
☐ - Une attestation de non-	inscription au répertoire civil (RC) et au répertoire civil annexe (délivrée par le Service Central de l'Etat Civil)
☐ - Certificat de coutume (de ce pays)	pour justifier la nationalité et faisant état du contenu de la loi (délivré par l'Ambassade ou le Consulat)
☐ - Certificat de célibat	(délivré par l'Ambassade ou le Consulat)
☐ - Photocopie recto/verso	des pièces d'identité des deux partenaires (en cours de validité)
☐ - Une déclaration conjoi non alliance, et résider	nte de PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, ace commune; (à compléter et signer par les partenaires)
☐ - Convention de PACS ;	(à compléter et signer par les partenaires)
Si vous êtes divorcé	(e):
A défaut, vous devez fourni	
	écédent(s) livret(s) de famille avec la mention du divorce écédent(s) acte(s) de mariage avec la mention du divorce
Copie du (des) jugen	
Si vous êtes veuf(ve	e):
 Copie intégrale de l'a 	acte de décès du conjoint